

Clients particuliers – MDS TECHNOLOGY SRL

Article 1 – Champ d'application

- 1.1. Les présentes conditions générales de vente (ci-après « CGV ») régissent toute vente de biens, location de matériel et prestation de services conclues entre **MDS TECHNOLOGY SRL** et tout client agissant en qualité de consommateur.
- 1.2. Toute commande, réservation, location ou prestation implique l'acceptation intégrale et sans réserve des présentes CGV.
- 1.3. Sauf accord écrit contraire, les CGV prévalent sur toute autre condition générale ou particulière.

Article 2 – Identification de l'entreprise

MDS TECHNOLOGY SRL (Xperience Diving)

Siège social : Rue du Marais 46 C, 6150 Anderlues, Belgique
Siège d'exploitation : Rue du Marais 48, 6150 Anderlues, Belgique
Email : stephanie@xperiencediving.be
N° d'entreprise / TVA : BE 0500922450

Article 3 – Commandes et réservations

3.1 Modalités

Les commandes peuvent être passées en magasin, lors d'événements, ou par écrit (e-mail, devis, bon de commande ou formulaire électronique).

3.2 Formation du contrat

La commande devient définitive après confirmation de MDS TECHNOLOGY SRL, matérialisée notamment par :

- un document écrit ;
- un e-mail de confirmation ;
- ou l'encaissement total ou partiel du prix.

3.3 Acomptes et paiements

MDS TECHNOLOGY SRL peut exiger un acompte pour valider la commande.

Sauf indication contraire :

- les ventes en salons sont payables comptant ;
- les ventes en magasin sont payables au retrait ou selon les conditions annoncées.

3.4 Disponibilité et délais

Les délais annoncés sont indicatifs et ne constituent pas une obligation de résultat.

La commande n'est exécutée qu'après validation du paiement.

3.5 Engagement du client

Toute commande confirmée est ferme.

En cas d'annulation hors droit légal de rétractation, les acomptes et sommes versées pourront être conservés à titre d'indemnité.

Article 4 – Prix et paiement

- 4.1. Les prix sont exprimés en euros, TVA comprise.
- 4.2. Les factures sont payables comptant sauf stipulation écrite contraire.
- 4.3. Tout retard de paiement autorise MDS TECHNOLOGY SRL à suspendre l'exécution de ses obligations.

Article 5 – Livraison et transfert des risques

- 5.1. Les délais de livraison sont purement indicatifs.
- 5.2. Les marchandises sont réputées livrées au départ des locaux de MDS TECHNOLOGY SRL.
- 5.3. Les risques liés au transport sont supportés par le client.

Article 6 – Location de matériel de plongée

6.1 État et mise à disposition

Le matériel est réputé conforme et en parfait état lors de sa remise au client.

6.2 Responsabilité du locataire

Le client assume la garde et l'entière responsabilité du matériel durant la location.

6.3 Retard de restitution

Tout retard entraîne automatiquement :

- une indemnité égale à 200% du prix journalier de location ;
- ainsi que les frais résultant de l'indisponibilité du matériel.

6.4 Perte, vol ou dégradation

En cas de dommage, perte ou vol, le client devra supporter :

- les frais de réparation ;
- ou la valeur de remplacement du matériel.

L'usure normale n'est pas facturée.

Article 7 – Articles soldés, promotions et échanges

Les articles vendus en promotion ou en période de soldes ne sont pas remboursables.

Un échange peut être accepté une seule fois, dans un délai de 5 jours calendrier, contre un autre article disponible en stock ou un bon d'achat, sous réserve de disponibilité et à condition que l'article soit retourné non porté, non lavé et dans son état d'origine, avec ses étiquettes et son emballage.

Les articles vendus en promotion ou en période de soldes bénéficient de la garantie légale de conformité, à l'exception des défauts qui auraient été explicitement signalés au moment de l'achat.

Les articles essayés et commandés lors de salons, événements ou en magasin ne sont ni repris ni remboursés, sauf en cas de défaut ou de non-conformité.

Le choix de la taille relève de la responsabilité du client, notamment lorsque l'article a été essayé avant la commande ou lorsque le client choisit une taille spécifique malgré la recommandation du vendeur.

Les échanges éventuels sont accordés à titre commercial uniquement et dans les conditions mentionnées ci-dessus.

Aucun remboursement ne sera effectué, sauf dans les cas prévus par la garantie légale de conformité.

Pour les achats effectués à distance, le droit de rétractation légal reste applicable conformément à la réglementation en vigueur.

Article 8 – Articles en liquidation

Les articles vendus dans le cadre d'une liquidation ne sont ni repris, ni échangés, ni remboursés.

Ils bénéficient toutefois de la garantie légale de conformité, sauf pour les défauts qui auraient été explicitement signalés au moment de l'achat.

Article 9 – Droit de rétractation

9.1. Pour les ventes à distance, le consommateur dispose d'un délai légal de quatorze (14) jours calendrier pour se rétracter, conformément au droit belge.

9.2. Sont notamment exclus du droit de rétractation :

- les prestations de services pleinement exécutées ;
- les locations à date déterminée ;
- le matériel utilisé, immergé ou impropre à la revente ;
- les produits personnalisés.

9.3 Les frais de transport sont à charge du client

Article 10 – Garantie

10.1 Garantie légale

Les biens vendus bénéficient de la garantie légale de conformité de deux (2) ans.

10.2 Garantie constructeur

Les garanties commerciales du fabricant sont appliquées selon leurs conditions propres.

10.3 Pièces d'usure

Les pièces soumises à une usure normale (batteries, joints, câbles, accessoires, etc.) sont exclues de la garantie standard s'agissant de la disposition du fabricant.

10.4 Exclusions

La garantie est exclue notamment en cas :

- de mauvaise utilisation ou utilisation non conforme ;
- d'entretien inadéquat ;
- d'intervention par un tiers non agréé ;



- de choc, immersion non prévue ou accident.

Article 11 – Prestations de service

11.1 Gonflage de bouteilles

Le client est seul responsable :

- de la conformité de la bouteille ;
- de la vérification du gaz après gonflage.

MDS TECHNOLOGY SRL ne pourra être tenue responsable d'une mauvaise utilisation ou absence de contrôle par le client.

11.2 Réparation de combinaison étanche

- acompte possible de 50 % ;
- travaux selon recommandations fabricant ;
- garantie limitée aux travaux effectués ;
- retrait obligatoire sous 15 jours.

Des frais de stockage de 50 €/jour pourront être appliqués.

Article 12 – Formations

- acompte de 30 % à la réservation ;
- solde avant la fin de la formation ;
- acomptes remboursables uniquement en cas d'annulation imputable à MDS TECHNOLOGY SRL ;
- aucun remboursement en cas d'annulation par le participant ;
- le paiement ne garantit pas l'obtention d'une certification.

Article 13 – Limitation de responsabilité

13.1. La responsabilité de MDS TECHNOLOGY SRL est limitée aux dommages directs prouvés.

13.2. Elle ne pourra être tenue responsable :

- des dommages indirects ;
- de la perte d'usage ou de jouissance ;
- des conséquences résultant d'une mauvaise utilisation du matériel ou du non-respect des consignes.

Article 14 – Force majeure

MDS TECHNOLOGY SRL ne pourra être tenue responsable en cas d'inexécution résultant d'un cas de force majeure ou d'un événement indépendant de sa volonté (accident, catastrophe naturelle, panne, indisponibilité fournisseur, grève, décision administrative, etc.).

Article 15 – Biens confiés, non retirés et impayés

15.1 Obligations du client

Le client doit payer les sommes dues et retirer ses biens dans les 15 jours suivant notification.

15.2 Droit de rétention

En cas de non-paiement, MDS TECHNOLOGY SRL exerce un droit de rétention et peut facturer 80 €/jour de stockage.

15.3 Mise en demeure

Après 30 jours, une mise en demeure accorde un délai supplémentaire de 30 jours.

15.4 Bien abandonné

À défaut de régularisation des sommes dues, le bien pourra être considéré comme abandonné et être vendu pour récupérer les sommes engagées.

15.5 Affectation du produit de la vente

Le produit de la vente sera affecté en priorité au remboursement de la dette ainsi qu'au paiement des frais de stockage et des frais administratifs.

Tout solde éventuel pourra être restitué, sans intérêts, après déduction de l'ensemble des frais

Article 16 – Protection des données

Les données personnelles sont traitées conformément au RGPD et uniquement dans le cadre de la relation commerciale.

Article 17 – Preuve

Les échanges électroniques, confirmations de commande et systèmes informatiques de MDS TECHNOLOGY SRL constituent des éléments de preuve admis entre parties.

Article 18 – Droit applicable et juridiction compétente

Le droit belge est exclusivement applicable.

Tout litige relève de la compétence exclusive des tribunaux de Charleroi.

